



RYTHMES SCOLAIRES CONTRIBUTION FCPE 67

Les rythmes scolaires sont depuis bien longtemps une préoccupation majeure de notre fédération. Nous nous sommes toujours appuyés sur les conclusions des personnes ressources que sont les scientifiques pour imaginer quelles seraient les meilleures conditions pour nos enfants/élèves d'étudier mais aussi d'évoluer sereinement dans leur vie d'enfant vers le monde adulte. Ce terme d'élève/enfant mérite une explication. En effet l'institution qu'est l'Education Nationale ne peut séparer les deux termes. L'un est le complément de l'autre car si tout élève est un enfant, l'enfant n'est pas seulement un élève ! Son temps est rythmé par le temps scolaire, extrascolaire, familiale...

En préambule, il nous paraît indispensable de rejeter toute problématique économique, familiale, corporatiste qui mettrait à mal notre but unique : le bien être de l'élève/enfant. Rien ne saurait mettre en péril son intérêt.

Placer **l'enfant/élève au cœur du système** sera notre leitmotiv dans cette contribution.

Quels sont les problèmes actuels :

Des journées trop chargées, un nombre de jours travaillé bien trop peu élevé : 153 jours de classe par an pour 212 jours de congé ! Des programmes toujours plus chargés avec moins d'heures d'enseignements ! Une indifférence complète des besoins de l'enfant pourtant constatés par les chronobiologistes.

Les études réalisées sur les effets de l'organisation du temps scolaire montrent que le modèle français de l'école élémentaire est loin d'être adapté aux rythmes biologiques des enfants : des congés mal répartis au cours de l'année scolaires, des journées trop longues, des séquences d'apprentissage pas toujours bien placées dans la journée. La mise en place de l'aide personnalisée amplifie encore ce phénomène en augmentant la durée des journées de classe et, si elle est programmée à des horaires inadaptés aux rythmes des élèves, nuit certainement à son efficacité déjà incertaine (Suchaut, 2009)

L'organisation quotidienne :

La priorité doit être donnée à l'organisation de la journée. Actuellement trop longue, elle doit être repensée de manière à prendre en compte l'âge de l'enfant, ses temps forts de vigilance et ses temps faibles. Nous préconisons une journée de travail qui ne dépasserait pas 5h dans le 1^{er} degré, 5 à 6h au collège suivant le niveau et enfin un maximum de 7h au lycée. Cela ne signifie pas que le temps de présence à l'école ne puisse pas dépasser 5 heures dans le 1^{er} degré ou 6 heures au collège. Il faut y inclure une réflexion sur le temps et les conditions matérielles de restauration, et sur le type d'activités proposées lors du temps méridien allongé et sur l'heure de début et de fin des cours.

La tranche horaire du début d'après-midi doit être consacrée à des activités de détente mobilisant une moins grande capacité d'attention, tant à l'école primaire qu'au collège.

Quelque soit le niveau 1^{er} et 2^{ème} degré, tout doit être pensé en terme de pics de vigilance identifiés par les chronobiologistes (Bruno Suchaut Irédu-CNRS, Hubert Montagnier ...)

Concernant **la pause méridienne**, si dans le primaire elle dure en principe 2h, il n'en est absolument pas de même dans le secondaire ! Pourtant, le temps de la pause méridienne doit impérativement être de 90 minutes minimum si l'on veut respecter un temps de repas de 30 minutes et un temps de repos minimum. Celui-ci pouvant d'ailleurs être utilisé pour des activités excluant le travail scolaire.

En lycée, il nous semblerait important de revoir l'offre des options. Certains élèves les empilent. Cette pratique est souvent ingérable en matière d'emploi du temps pour les établissements scolaires. On arrive ainsi à des aberrations en matière d'emploi du temps uniquement pour une toute petite minorité.

Autant pour les élèves du primaire que du secondaire, il faut prendre en compte la durée réelle du travail. Les devoirs à la maison doivent impérativement être intégrés dans la réflexion sur les rythmes scolaires. Il faudrait qu'enfin l'interdiction des devoirs écrits dans le premier degré soit appliquée.

L'organisation hebdomadaire :

L'Académie de médecine a rendu son verdict concernant la semaine de 4 jours. Il est sans appel ! L'ensemble des chronobiologistes ont fait le même constat : la semaine de 4 jours épuise les élèves ! Elle est néfaste aux apprentissages.

Il faut impérativement revenir vers une semaine de 4 jours et demi. La FCPE 67 préconise le rétablissement du samedi matin.

L'incohérence de cette mesure a d'ailleurs engendré des situations totalement ridicules dans les familles puisqu'au sein d'une même fratrie on pouvait avoir plusieurs cas de figure avec des enfants scolarisés en primaire et n'étant pas scolarisé le samedi, d'autres scolarisé le samedi au collège ou au lycée, ainsi cette mesure qui avait soi-disant été faite pour favoriser la vie familiale a plutôt engendré des tensions au sein des familles et un absentéisme grandissant.

Pourquoi plutôt le samedi matin que le mercredi ?

- Nous nous appuyons pour cela sur les travaux des spécialistes qui préconisent une coupure d'un jour ou d'un jour et demie au maximum afin d'éviter la désynchronisation. Cette dernière avec la coupure du we entier, interfère sur l'attention des élèves le lundi. En cas de we libéré la journée du lundi est une journée de perdue. (cf. étude sur les performances mnésiques des élèves Devolvé, Davila, 1996- rapport aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant : Yvan Touitou, Pierre Bégué 19 janvier 2010)
- La reprise du samedi matin permettra également de rétablir un contact école-parents, qui a complètement disparu depuis la mise en place de la semaine des 4 jours.
- L'argument des parents séparés, divorcés...et les familles recomposées ne tient pas : « Ce qu'il faut changer (dixit H. Montagnier) c'est le stéréotype social et judiciaire d'une semaine scolaire à passer avec l'un des parents et d'un we passer avec l'autre parent. Ceci est parfaitement arbitraire. En réalité, ce qui compte d'abord c'est la qualité du temps passé et non la quantité... ».

Et comme nous l'avons dit en préambule notre souci premier est l'intérêt de l'enfant.

Dans le second degré les élèves souhaitent souvent avoir des journées libérées, certains d'entre eux ayant un temps de transport conséquent, l'on peut tout à fait entendre cet

argument. Pourtant la réflexion ne devrait-elle pas plutôt se porter sur une meilleure offre de transport ? Des circuits plus courts, l'arrêt des ruptures de charge, qui permettraient tout au long de la semaine une moins grande fatigue pour ces élèves. Avoir des journées condensées, lourdes en heures de travail scolaire et lourdes en temps de transports n'est certainement pas une solution idéale pour l'élève. Des temps de transport restreint, des journées allégées sur l'ensemble de la semaine sauraient garantir une qualité de vie pour l'élève.

L'organisation annuelle :

- Il faut absolument revenir à l'organisation qui a fait long feu en 1986 entérinée par le lobbying du tourisme, à savoir 7 semaines de cours et 2 semaines de congé. Ce principe d'alternance correspond au mieux aux besoins des enfants. Il faut stopper les aberrations que l'on a pu constater dans certaines académies lors des dernières vacances de la Toussaint, déjà trop courtes, et qui ont été amputées d'une journée au profit du pont de l'Ascension.
- L'ensemble des spécialistes sont en accord avec Jarousse, Leroy-Audoine et Suchaut pour dénoncer des vacances d'été trop longues.

Il faudra donc revoir le zonage actuel qui ne permet pas l'organisation de l'alternance des 7 semaines travaillées pour 7 semaines de congés. Il faudra poser la question d'un éventuel zonage des vacances d'été qui ne nuirait en rien au regroupement des familles, de larges plages pouvant rester communes.

EN CONCLUSION NOUS PROPOSONS:

- Le respect des rythmes physiologiques et circadiens de l'enfant : aménager la journée scolaire en fonction de ces rythmes
- Alléger les programmes
- Augmenter le nombre annuel des jours de fréquentation scolaire
- Revenir à une semaine scolaire de 4 jours et demie de classe en réintégrant la matinée du samedi.
- Expliquer aux parents le bien fondé de cette organisation
- Intégrer le temps « hors apprentissage » dans le temps scolaire de façon à ce que tous bénéficient des activités extra scolaires et ne soient pas livrés à eux-mêmes.

Si nous respectons ces règles de conduite nous aurons des enfants/élèves plus performants. Respectés dans leurs rythmes, ils seront moins fatigués et donc naturellement plus réceptifs. La qualité de vie dans les établissements en sera alors forcément plus agréable. Les enseignants auront en face d'eux un public plus attentif et leur qualité de travail en sera fortement améliorée. Les parents renoueront des liens avec l'Ecole du fait de la disponibilité du samedi matin.

Pour mettre **l'enfant au cœur du système** tel que nous le préconisons, il faudra, bien entendu, mettre les moyens humains et matériels tant au niveau du ministère que des collectivités locales.